

LES PRIX DE TRANSFERT

14h au Conseil Supérieur du Notariat
60 boulevard de la Tour Maubourg, 75007 Paris

Coordination : **Laurence Vapaille**, MCF HDR à l'Université d'Evry-Val-d'Essonne, membre du centre de recherche Léon Duguit et de 2isf.

Direction scientifique : **Christian LOPEZ**, MCF HDR, Université de Cergy Pontoise, membre du LEJEP et de 2ISF.

Interventions :

- **L'obligation de transparence en matière de prix de transfert :** **Christian LOPEZ**, MCF HDR, Université de Cergy Pontoise, membre du LEJEP et de 2ISF;
- **Le contrôle des prix de transfert : thèmes et enjeux :** **Olivier SIVIEUDE**, DGFIP, Chef de service du contrôle fiscal;
- **L'article 1 AStG : les prix de transfert en droit allemand :** **Michael PREISSER**, Professeur, Université de Lüneburg, Membre de 2ISF;
- **L'action 13 du Plan d'action BEPS (Erosion de la base d'imposition et transfert de bénéficiaires) de l'OCDE : la documentation relative aux prix de transfert et le reporting pays par pays :** **Samia ABDELGHANI**, Conseillère prix de transfert, OCDE;
- **La notion de groupe : dépendance économique et juridique :** **Karim SID AHMED**, MCF à l'université de Cergy-Pontoise, membre du LEJEP et de 2ISF;
- **La pertinence des critères de pleine concurrence :** **Jean-Claude DRIE**, Docteur en droit, Avocat à la Cour d'appel de Paris;
- **Le regard de l'entreprise sur les prix de transfert :** **Guillaume PAQUIER**, Responsable prix de transfert, ALSTOM;
- **Comptabilité et prix de transfert :** **Philippe BAILLY**, Ancien commissaire aux comptes, Conseil aux entreprises.

Centre de Recherche
Léon Duguit

2isf Institut international
des sciences fiscales



Bulletin d'inscription - COUPON REPONSE - A retourner avant le 15 mai 2014

SEMINAIRE « LES PRIX DE TRANSFERT »

A renvoyer à :

- Nadine BONNET, Université d'Evry-Val-d'Essonne, bât. IDF, 23 boulevard F. Mitterrand – 91025 EVRY CEDEX

- ou par courriel : prixtransfert.23mai2014@univ-evry.fr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Courriel :

Adresse professionnelle :

Ce séminaire a été validé au titre de la **formation professionnelle des avocats** (attestation remise en fin de séminaire). Chèque à l'ordre de 2 ISF (à adresser par courrier à Nadine BONNET)

Séminaire à partir de 14h : 80€ TTC

Inscription obligatoire et gratuite pour les enseignants et les étudiants.